

# Amicale Sportive de Crespières

## Section « HIP HOP »

Saison 2019 - 2020

**NOM :** ..... **PRENOM :** ..... **Date de Naissance :** .....

Si l'adhérent est mineur , Nom et Prénom du responsable légal : .....

**ADRESSE :** .....

**CP :** ..... **COMMUNE :** .....

**Tél. domicile :** ..... **Tél. portable :** .....

**e-mail :** .....@.....

Merci d'écrire très lisiblement votre adresse mail.

Les adresses email des adhérents sont utilisées uniquement par l'ASC pour communiquer sur les événements organisés par l'ASC ou transmettre des informations spécifiques à la section (annulation ou report de cours, goûter de fin d'année, date des animations, etc.).

Personne à contacter en cas de problème pendant le cours :

**NOM :** ..... **PRENOM :** ..... **TEL :** .....

**ADRESSE :** .....

**Je m'engage à fournir un certificat médical, de moins de 3 ans, portant la mention "apte, ne présente aucune contre-indication à la pratique du Hip Hop" dès le premier cours. Ce certificat est obligatoire pour valider l'inscription à la section**

Dans le cadre des activités de l'ASC, tout adhérent peut être photographié ou filmé. Dans le cas où vous vous opposez à la publication de ces images sur le site internet de l'association ou dans le journal municipal, nous vous remercions de signifier votre refus par courrier recommandé. Nous privilégions la publication des photos de groupe. Dans le cas d'une photo individuelle, une autorisation verbale préalable vous sera demandée.

**Fait à Crespières, le** ..... **Signature** précédée de la mention « lu et approuvé »

# Amicale Sportive de Crespières

## Section « HIP HOP »

Saison 2019 - 2020

### Horaires des cours

---

1 heure de cours par semaine, de septembre à juin, hors vacances scolaires et jours fériés, à la maison des associations de Crespières (soit environ 32 cours).

le jeudi de 17h00 à 18h00 pour les plus jeunes

le jeudi de 18h00 à 19h00 pour les préados et ados

La répartition des enfants entre les deux cours se fera en fonction des inscriptions.

**Reprise des cours le jeudi 19 septembre 2019.**

### Tarif des cours

---

	Crespiérois	Non Crespiérois
Adhésion section Hip Hop enfants	135 €	150 €

### Conditions :

- ✓ Chèques à rédiger à l'ordre de l'ASC (indiquer le nom de l'adhérent au dos du chèque)
- ✓ Possibilité de paiement en 2 fois : 70 € en octobre / 65€ en mars (mois d'encaissement à indiquer au dos du chèque) ou 75 € en octobre / 75€ en mars
- ✓ Sur simple demande, nous vous fournissons une attestation en vue d'une éventuelle participation de votre comité d'entreprise.
- ✓ L'engagement est annuel et non remboursable sauf cas de force majeure

### Pièces à fournir

---

Toute inscription ne sera effective qu'après règlement et réception du dossier complet :

- ✓ Bulletin d'adhésion complété et signé
- ✓ Certificat médical, de moins de 3 ans, portant la mention "apte, ne présente aucune contre-indication à la pratique du Hip Hop"

### Contact

---

Delphine Perrault - 06 64 30 82 32 - [hiphop.asc@gmail.com](mailto:hiphop.asc@gmail.com)